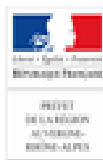




**FORÊT PRIVÉE :
Agir contre le morcellement
pour mobiliser la ressource en bois**

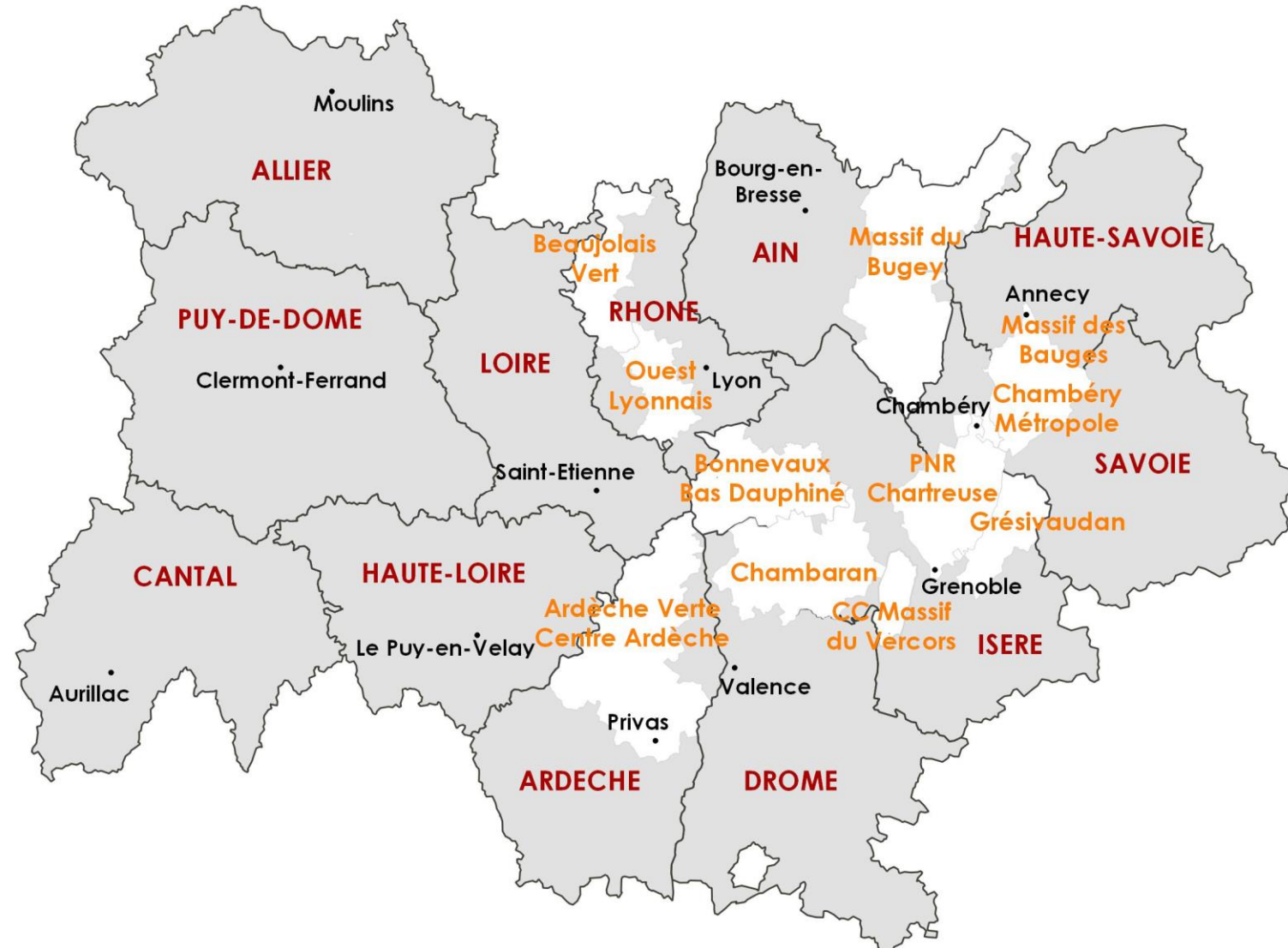
**Journée régionale 16 novembre 2017
Saint-Jean-de-Bournay**





Le groupe de travail Foncier forestier

- Un sujet émergent Cap Rural
- Le groupe de travail
 - Objectifs
 - Composition
 - Modalités d'action





Programme matinée

- Introduction
- Foncier forestier, un peu d'histoire !
- **Agir sur le foncier forestier pour mobiliser la ressource en bois : expériences et solutions repérées**
 - Atelier 1 Oui, dans la forêt privée, ça peut bouger !
→ Bourses foncières et ASLGF
 - Atelier 2 Oui, les collectivités peuvent agir sur le foncier forestier ! Les outils réglementaires à leur disposition
→ Biens vacants et sans maître, DIG, Aménagement foncier agricole et forestier



Programme après-midi

- Retours sur les ateliers du matin : ce qu'il faut retenir !
- Résumé des travaux et propositions du groupe de travail Foncier Forestier
- Quels financements pour agir sur le foncier forestier ?
- **Regards venus d'ailleurs (et d'ici) pour ouvrir le champ des possibles**
 - Le morcellement foncier et la gestion forestière en Wallonie
 - Une mobilisation citoyenne pour la forêt : le groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan
 - Le foncier forestier en Pays de Savoie : contexte et réflexions pour lever les freins liés au morcellement



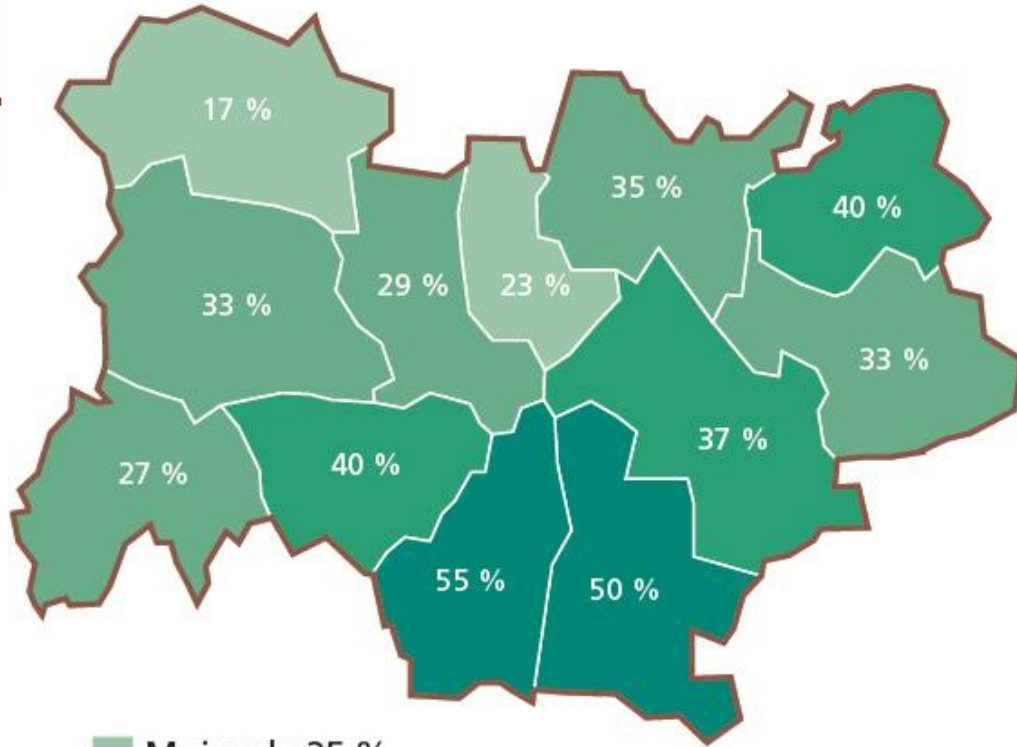
Contexte et enjeux du morcellement 1/3

- AURA = **1^{ère} région française en volume de bois sur pied** (487 Mm3)
- **3^{ème} région forestière française pour la récolte** (5 Mm3)
- 1,9 millions ha de forêt privée soit **80% de la surface forestière**
- 670 000 propriétaires dont seulement 12 % possédant plus de 4 ha
- 2/3 des surfaces forestières en zone de montagne
- 60 % de la surface en feuillus et 40 % de la surface en résineux

(sources : CRPF AURA)

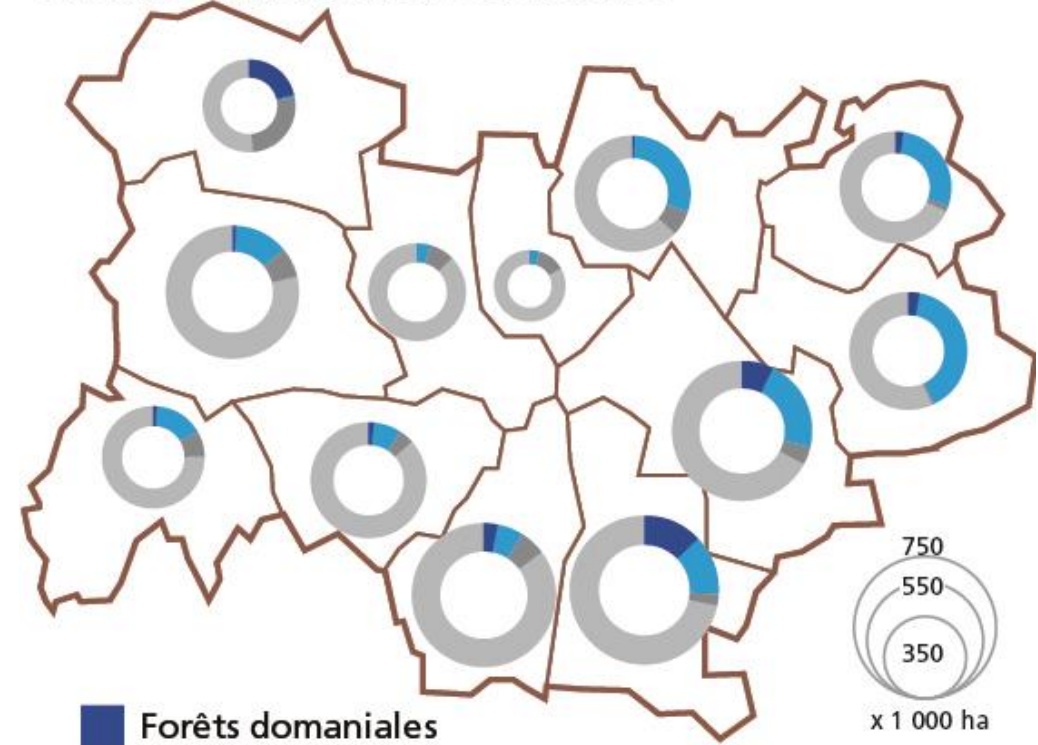
Contexte et enjeux du morcellement 2/3

Taux de boisement



- Moins de 25 %
- Entre 25 et 35 %
- Entre 35 et 45 %
- Plus de 45 %

Superficie de la forêt par classe de propriété



- Forêts domaniales
- Autres forêts publiques
- Forêts privées et autres - En PSG
- Forêts privées et autres - Hors PSG

(kit PRFB - IGN 2016)



Contexte et enjeux du morcellement 3/3

Répondre aux enjeux du développement durable de notre société !

- Gestion, mobilisation et mise sur le marché de bois locaux,
- Valorisation d'une ressource naturelle renouvelable créatrice de richesses,
- Transformation et mise en œuvre de bois locaux,
- Structuration et régulation des approvisionnements...

Permettre à la forêt d'assurer les fonctions que la société lui confère, dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle et durable (art. 1 Code Forestier) :

Production - Biodiversité - Accueil du public - Protection



Panorama des solutions et outils

Regrouper la propriété foncière

- *Bourses foncières forestières*
- *Groupement forestier*

- *Biens vacants et sans maître*
- *Droit de préférence et de préemption*
- *AFAF et ECIF*
- ...

Regrouper la gestion

- *Asso Syndicales de Propriétaires (ASLGF / ASA)*

- *Déclaration d'Intérêt Général (réalisation de desserte)*
- ...



Résumé des travaux du groupe de travail Foncier forestier 2016

Mars

Mai

Septembre

Novembre

Lancement de la
démarche
Interconnaissance
et brainstorming

Echanges
d'expériences
Elaboration
d'un
programme
d'actions

Travail sur
Bois
d'Auvergne
/La forêt
bouge

Outils de
gestion
collective
Les
nouveaux
dispositifs de
la loi LAAAF

Bilan et
propositions
d'actions
Rencontre
Dryade et RAF



Résumé des travaux du groupe de travail Foncier forestier 2017

Mars Avril

Juin

Novembre

- Travail sur le déploiement régional de Bois d'Auvergne (CRPF)
- Mobilisation et évolution du guide URCOFOR Auv-Lim
- Projets d'aménagement foncier « Pilote »

- Argumentaire Bois d'Auvergne et gestion mutualisée
 - Utilitaire à destination des élus (guide URCOFOR)
- Organisation journée régionale

Journée régionale de transfert



Lancer des
procédures
d'aménagement
foncier « pilotes »

Maintenir
l'accompagnement
de stratégie
territoriale
forestière

Disposer d'une
bourse foncière
régionale

Créer une
« foncière »
spécifique forêt
privée

**Propositions 1/2 :
les indispensables**

Créer un dispositif
mutualisé d'appui
aux communes
pour la mise en
œuvre de la
LAAAF

Capitaliser et
diffuser des
informations

Mobiliser/créer des
structures de
portage de foncier



**Sensibiliser les différents relais
d'influence (notaires, techniciens
forêt, syndicats de
propriétaires...) sur les outils de
la loi LAAAF**

**Identifier et mobiliser les relais
politiques et techniques pour faire
publier le décret sur la mise en
recouvrement de la taxe foncière**

Les autres propositions 2/2



Impliquer les habitants/citoyens/usagers en ouvrant les ASLGF à leur participation/contribution...

Sur le plan législatif et fiscal :
- faire évoluer la législation pour recouvrer la taxe sur le foncier non bâti dès le premier euro
- limiter, encadrer (interdire ?) le partage des biens lors des successions et le démembrement des parcelles...

Obtenir l'accès au cadastre dans le cadre de convention EPCI/services fiscaux pour être plus efficace dans sa mission...

Les propositions « hors du cadre » !

Impulser la création d'associations foncières forestières...

L'Etat fait appliquer la LAAAF, met en place une politique et des moyens sur la forêt...

Mettre en place un « observatoire » des biens vacants, permettant de réaliser un suivi des actions engagées sur les biens vacants sans maître...

Développer le débardage par câble et ballons dirigeables captifs pour éviter la création de desserte et s'affranchir du problème d'accès à la parcelle...



FORÊT PRIVÉE : Agir contre le morcellement pour mobiliser la ressource en bois

Journée régionale 16 novembre 2017
Saint-Jean-de-Bournay

